

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud

**MOBILITÉ DURABLE : L'AGGLOMÉRATION ACCÉLÈRE SUR LE
COVOITURAGE DU QUOTIDIEN AVEC BLABLACAR DAILY**

Dans un territoire où la voiture reste le mode de transport majoritaire pour les trajets domicile-travail, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud continue de faire du développement des mobilités durables un axe prioritaire de sa politique, notamment à travers son **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**.

C'est dans cette dynamique qu'en **septembre 2025**, l'Agglomération lançait un nouveau partenariat en faveur du covoiturage et du **pouvoir d'achat** des **habitants de ses 53 communes**.

Dans un contexte économique difficile, marqué par la hausse du prix des carburants, l'Agglomération a approuvé, lors du **Bureau communautaire du 17 septembre 2026**, le **renouvellement de ce partenariat avec BlaBlaCar Daily**, acteur reconnu du covoiturage domicile-travail.

L'Agglomération poursuit une démarche concrète pour réduire le recours à la voiture individuelle, **encourager les mobilités partagées** et permettre aux habitants de réaliser des **économies** sur leurs déplacements quotidiens.

Cofinancée par le Fonds vert, cette initiative s'inscrit pleinement dans les objectifs du PCAET et participe au développement d'une mobilité plus partagée, plus économique et plus **respectueuse de l'environnement**.

“

À travers le renouvellement de ce partenariat, nous poursuivons notre ambition en faveur de la transition écologique, tout en agissant concrètement pour le pouvoir d'achat. C'est une mesure qui bénéficie directement aux habitants de nos 53 communes.

”

Pierre BOLZE, Président de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud

Pour faciliter le recours au covoiturage, cette opération consiste à rendre les trajets gratuits pour les passagers et à indemniser les conducteurs selon la distance parcourue :

- **De 2 à 15km** : 1,5€ par passager,
- **De 15 à 30km** : 1,5€ + 0,1€ par kilomètre supplémentaire au delà du 15ème kilomètre par passager,
- **De 30 à 80km** : 3€ par passager.

Le partenariat avec BlaBlaCar Daily permet une continuité de service tout en conservant une application simple et utile pour les usagers :

- Tous les trajets au **départ ou à l'arrivée du territoire** Beaune Côte et Sud sont éligibles
- La Communauté d'Agglomération prend en charge le coût du trajet pour les passagers
- La Communauté d'Agglomération verse une **indemnisation** allant jusqu'à 150€ par mois aux conducteurs

Un bilan positif après un an de fonctionnement

Après un an de fonctionnement, le bilan est positif et témoigne d'une utilisation concrète du dispositif par les habitants de notre territoire :

- **120 353** kilomètres cofinancés par l'Agglomération
- **5 190** trajets cofinancés par l'Agglomération
- **30 774** kilos d'émissions de CO₂ évités
- **553** nouveaux inscrits sur l'application BlaBlacar Daily
- **149** covoitureurs actifs sur l'application BlaBlacar Daily

“

Après une première année de fonctionnement, les résultats sont encourageants et montrent que le covoiturage répond à un véritable besoin sur le territoire de l'Agglomération. Le renouvellement du partenariat avec BlaBlaCar Daily nous permet de poursuivre cette dynamique et de continuer à accompagner financièrement les habitants dans leurs trajets domicile-travail.

”

Michel QUINET, 1er Vice-Président
en charge du Développement économique, de l'Aménagement et des Mobilités